

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

SAUVONS ! L'EAU !

La Dombes se projette en 2050 p.7
La rivière Drôme s'en remet au Rhône p.10
Nicolas Vanier, chantre d'une sobriété heureuse p.17
Les salades Florette passent au goutte-à-goutte p.18
Gros plan sur l'état des eaux en 2022 p.21

N°49 DÉCEMBRE 2022

EAU POTABLE

J'économise, je préserve, je partage !

LIRE DOSSIER PAGE 12



Edito !

La sobriété en fil rouge de notre action

Cet été, nos bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont durement ressenti les conséquences du changement climatique sur les usages de l'eau. Touchés par une période de sécheresse intense et prolongée, au cours de laquelle 93 départements français ont été contraints d'adopter des restrictions, tous nos concitoyens ont pris conscience de la nécessité d'agir plus vite et plus fort pour protéger la ressource et concilier les besoins en eau pour la vie quotidienne et les activités économiques, agricoles avec la préservation de la biodiversité. Le système a tenu, et notamment les ruptures d'alimentation en eau potable ont été rares. Mais les milieux ont souffert et souffrent encore ! Dans un tel contexte, notre agence promeut la sobriété en fil rouge et entend contribuer activement au chantier « eau » de la planification écologique territoriale, lancé par le gouvernement à Marseille. Son objectif est d'accélérer la mise en œuvre d'une gestion de l'eau plus économe, nécessaire pour atteindre l'objectif de baisse des prélèvements de 25 % d'ici 2035. Les efforts vont se concentrer autour des grands enjeux de la gestion de l'eau : le partage entre les différents usages ; la sécurisation de l'accès de tous à une eau de qualité ; la préservation et la restauration des écosystèmes et la lutte contre l'imperméabilisation et la prévention des inondations. Structurée, organisée et fortement outillée, la politique de l'eau se doit d'aller plus loin pour être à la hauteur du défi climatique. En parallèle, l'agence souhaite être exemplaire en matière de sobriété énergétique. Tous les postes de consommation sont analysés afin de diminuer ceux qui pourront l'être. Notre principal chantier sera immobilier, avec la rénovation du bâtiment du siège.

Laurent Roy,

directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



13 octobre : Laurent Roy inaugure le dispositif de Paiement pour services environnementaux (PSE) porté par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume (Var).

INAUGURÉ

Basse Dranse Morphologie

Lancement officiel des travaux de restauration de la Basse Dranse (74), rivière fortement abîmée par des extractions de matériaux. Un élargissement du lit mineur, l'ouverture de bras secondaires et la reprise de la végétation porteront sur un linéaire de 4,5 km. Coût des travaux : 4,8 M€, dont 2,39 M€ de l'agence de l'eau.

Partenaires : Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, Département 74, agence de l'eau

Gard

Nouveau lit du Briançon

À Théziers, l'EPTB des Gardons libère le Briançon de ses digues pour lui redonner un état plus naturel et prévenir les crues. Pour cela, 22 hectares privés ont été rachetés le long des 7 km des berges du cours d'eau. Budget : 3,7 M€.

Partenaires : Feder, Département du Gard, EPTB des Gardons, agence de l'eau

Palombaggia

Eau potable

Inauguration des travaux de renouvellement de 4 500 m de canalisations d'eau potable sur le secteur de Palombaggia en Corse, déficitaire en eau. À la clé, une économie de 11 000 m³ par an et une amélioration du rendement.

Partenaires : Collectivité de Corse, Porto-Vecchio, agence de l'eau

Grand Chalon

Reconnexion berges-rivière

Menés par le Grand Chalon, les travaux de restauration de la Corne à Lux et Saint-Rémy ont pour objectifs d'effacer le clapet hydraulique de Droux, d'améliorer la qualité de la rivière marquée par des érosions de berge, un écoulement faible et une prolifération d'espèces végétales envahissantes. Ces travaux s'élèvent à 320 000 euros.

Partenaires : Grand Chalon, Syndicat intercommunal d'aménagement des trois rivières du Chalonais, Région Bourgogne-Franche-Comté, agence de l'eau

SIGNÉ

Bassin de la Cèze Contrat de rivière

23 maîtres d'ouvrage s'engagent sur 3 ans. 300 opérations pour 47 M€ de travaux permettront de mettre en conformité 2 stations d'épuration, de reconquérir la qualité des eaux de 4 captages pollués par les pesticides, de mettre en œuvre le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) et de restaurer 2 cours d'eau et 2 zones humides.

Signataires : EPTB ABCèze, Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, 23 maîtres d'ouvrage, agence de l'eau

Savoie/Isère Concertation

Fruit d'une concertation menée en 2021 par le Syndicat intercommunal du bassin du Guiers (Siaga) avec les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers, le contrat de milieu Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truisson est désormais partagé par tous les acteurs du territoire. Un investissement de 29,5 M€.

Signataires : État, Siaga, Départements 73 et 38, agence de l'eau

Ouvèze

Synergie d'actions

Signés à Vaison-la-Romaine dans le Vaucluse, deux contrats mobilisent des politiques publiques à l'échelle d'un même territoire pour une synergie d'actions dans le domaine de l'eau. L'agence de l'eau apporte 2,7 M€ au contrat de rivière et 3,34 M€ au contrat en ZRR.

Signataires : Communauté de communes Vaison Ventoux, syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, agence de l'eau

Ognon

Revitalisation rurale

Trois communes rurales et deux syndicats d'eau potable de Haute-Saône sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Villersexel vont bénéficier d'une remise à niveau des systèmes d'assainissement et d'eau potable grâce à un contrat ZRR de plus de 6 M€.

Signataires : Communauté de communes du Pays de Villersexel, communes et syndicats, agence de l'eau

TEMPS FORTS



28 JUIN – MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LES RIVIÈRES KARSTIQUES DU DOUBS

Deux signatures de contrats au bénéfice de rivières karstiques particulièrement sensibles aux pollutions : le premier avec l'Épage Doubs-Dessoubre pour l'amélioration de la qualité des eaux et la restauration des milieux aquatiques sur ce bassin versant (4,1M€ d'aides de l'agence dont plus de la moitié destinée à réduire les pollutions industrielles) ; le second avec la Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR), pour lequel l'agence investit 4 M€.

20 JUIN – LA BLÉONE RETROUVE SA CONTINUITÉ

Le syndicat mixte Asse Bléone poursuit l'aménagement des seuils qui barrent la Bléone à Digne-les-Bains (04). Objectif : protéger la ville de l'intensité des crues et restaurer le transit des sédiments et la libre circulation des poissons. Les derniers travaux de continuité inaugurés au droit du pont des Chemins de fer permettent à la rivière de reprendre son lit d'origine. Un chantier de 3,2 M€.



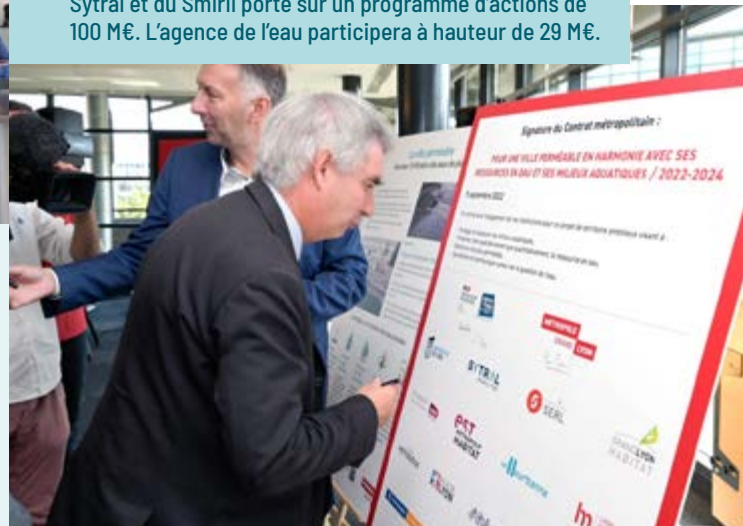
5 SEPTEMBRE – POUR UNE VILLE DE LYON PLUS PERMÉABLE

La Métropole de Lyon et l'agence de l'eau signent un contrat de 3 ans pour lutter contre la dégradation des milieux aquatiques, améliorer la qualité des ressources et rendre la ville plus perméable. L'engagement de la Métropole, de 13 communes du territoire, de 4 bailleurs sociaux, d'Université de Lyon, de la SERL, de l'autorité organisatrice des transports Sytral et du Smiril porte sur un programme d'actions de 100 M€. L'agence de l'eau participera à hauteur de 29 M€.



26 OCTOBRE – CONTRAT DE REVITALISATION RURALE DANS LE GARD

La Communauté d'agglomération Alès Agglomération, dont 18 communes sont classées en Zone de revitalisation rurale (ZRR), signe avec l'agence de l'eau et le Département du Gard un contrat 2022-2024 qui prévoit un programme de travaux permettant un rattrapage structurel en matière d'eau potable et d'assainissement pour 13 communes essentiellement situées dans le bassin versant de la Cèze. Un investissement de 9,9 M€, dont 6,8 M€ d'aides de l'agence de l'eau.





*L'accord-cadre lutte
contre les pressions exercées,
notamment la dégradation
morphologique des cours d'eau.*

« Notre accord-cadre ne laisse aucun territoire orphelin »

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

ISÈRE

Acteur majeur sur son bassin versant, le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi) s'est engagé dans un accord-cadre au côté de l'agence de l'eau jusqu'en 2024. Cédric Rose, responsable de l'unité territoriale du Voironnais au sein du Symbhi, détaille les avantages de ce partenariat.

POURQUOI LE SYMBHI A-T-IL SIGNÉ UN ACCORD-CADRE AVEC L'AGENCE DE L'EAU ?

Cédric Rose : notre syndicat exerce, depuis le 1^{er} janvier 2021, la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Pour atteindre les objectifs de bon état des rivières et nappes d'eau du bassin, nous avons souhaité renforcer notre partenariat avec l'agence de l'eau. Cet accord-cadre nous donne les moyens de lutter contre les pressions exercées, notamment la dégradation morphologique des cours d'eau et l'altération de la continuité piscicole et sédimentaire, tout en protégeant les populations des inondations.

QU'ALLEZ-VOUS ENGAGER COMME OPÉRATIONS ?

La plupart des actions définies seront déclinées dans des contrats de milieux par sous-bassin versant en fonction des enjeux propres à chaque territoire. Sur la période

2021-2024, nous avons prévu quatre contrats de milieux et cinq programmes de prévention des inondations. Cette structuration permet une certaine solidarité territoriale et une mutualisation des moyens. Elle garantit un exercice de la compétence Gemapi sur l'ensemble du bassin versant de l'Isère, ne laissant aucun territoire orphelin de gestion.

QUELLES SONT LES OPÉRATIONS PHARES INSCRITES DANS LE CONTRAT DE RIVIÈRES PALADRU-FURE-MORGE-OLON 2022-2024, PREMIÈRE DÉCLINAISON TERRITORIALE DE L'ACCORD-CADRE ?

Entre 2012 et 2021, trois tranches de travaux ont permis l'effacement de 13 km de digues, la plantation de 10 km de corridors boisés et la restauration de 20 hectares de zones humides. Aujourd'hui, un second contrat de rivière, riche de 22 opérations, vise à poursuivre les efforts. Parmi les actions définies : la renaturation des rivières, la restauration de la continuité écologique

sur des seuils et ouvrages sur la Morge et à la confluence du canal du Palluel avec l'Isère, ainsi que la préservation de 150 hectares de zones humides.

EN QUOI LA LABELLISATION EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (EPAGE) EST IMPORTANTE POUR LE SYMBHI ?

L'obtention de ce label sert à reconnaître le rôle du Symbhi comme acteur majeur de la gestion des rivières et milieux associés, à légitimer les demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau et de l'État. Il permettra juridiquement notre adhésion au futur Établissement public territorial de bassin rassemblant les territoires de Savoie, Hautes-Alpes, Isère et Drôme concernés par la rivière Isère et ses affluents. Une nouvelle instance au sein de laquelle notre présence nous paraît incontournable, puisque nous sommes le gestionnaire de 40 % du bassin versant de l'Isère. ●

DÉSIMPÉRMÉABILISATION

L'EXEMPLE À SUIVRE
DU CENTRE HOSPITALIER
MÉTROPOLE SAVOIE

Toit reconverti en balade végétale, noues aménagées, sols des parkings en dalles alvéolaires perméables... la réhabilitation du Centre hospitalier métropole Savoie priorise une démarche de qualité environnementale affirmée en matière de gestion des eaux pluviales. Visite de chantier.

Marqueurs du paysage chambérien depuis l'été 2021, les mouvements des deux imposantes grues et les vrombissements des pelleteuses se sont arrêtés sur le chantier du Centre hospitalier métropole Savoie (CHMS), signe visible de la fin des travaux de gros œuvre. Les engins ont participé à la déconstruction d'une partie de l'ancien hôpital Jacques Dorstter, qui ne répondait plus aux normes sismiques et aux besoins fonctionnels des équipes médicales. Du bâtiment, construit dans les années soixante-dix, il ne reste que deux-trois étages en sous-sol (environ 30 % du futur édifice) transformés en plateau technique comprenant 13 blocs opératoires et le service général de stérilisation. Une nouvelle aile a été construite, moins longue, mais plus large que la précédente structure. Au total, 8 900 m² de surface intérieure sont désormais entre les mains des étancheurs, des plombiers, des électriciens, des menuisiers et autres plaquistes avant d'accueillir, dès l'automne prochain, une offre élargie de consultations et un service dédié au circuit court en chirurgie. « *Le projet permet d'augmenter et d'améliorer les conditions d'accessibilité et d'accueil des patients et des services,* explique Ophélie Bouzon-Chatain,



Le toit a été végétalisé de haies et arbustes, lauriers, pommiers à fleurs...

ingénieure grands travaux au CHMS. *Il s'inscrit aussi dans une démarche de qualité environnementale affirmée, notamment avec la valorisation des déblais du chantier, la surveillance des consommations des flux et la désimperméabilisation des sols* ». Cette ambition se retrouve dans la singularité de la future toiture. Transformé en un belvédère de 2 700 m² avec une vue sur le Nivolet, le toit est agencé en une balade ponctuée de 1 000 plantes, haies et arbustes, dont des iris, des lauriers ou encore des pommiers à fleurs. La végétation foisonnante participera à la limitation des îlots de chaleur. L'ombre sera apportée par des arbres pouvant aller jusqu'à 20 mètres de hauteur. Toujours à l'extérieur, au niveau du rez-de-chaussée, 3 500 m²

de noues engazonnées seront créés pour une gestion des eaux pluviales exemplaire. « *Aujourd'hui, celles-ci sont directement rejetées dans le réseau du Grand Chambéry,* indique l'ingénieure. *Ces aménagements paysagers participeront à une forte désimperméabilisation de la zone en laissant s'infiltrer naturellement l'eau dans la terre* ». En complément, l'installation de deux bassins d'infiltration permettra de récupérer un peu plus de 500 m³ d'eau de ruissellement des voiries et de la toiture. Les 83 places de stationnement de surface seront réalisées pour leur part sur un sol en dalles alvéolaires perméables. Toutes ces opérations de gestion de l'eau font écho à la démarche ville perméable défendue par Chambéry. ●



ÉTUDE

Concilier neige de culture et préservation de l'eau

Plusieurs millions de m³ d'eau contribuent, chaque saison hivernale, à garantir l'enneigement des 96 hectares des huit domaines skiables du territoire Drac-Romanche. Face aux effets du changement climatique, la neige de culture est en effet considérée comme une nécessité par de nombreuses stations désireuses de pérenniser les activités et les emplois gravitant autour des sports d'hiver. Mais quid de la gestion durable de l'eau ? La Commission locale de l'eau Drac Romanche entend apporter des réponses dans son Schéma de conciliation de la production de neige avec la ressource en eau et les usages, dont l'élaboration a été lancée en mars dernier avec une phase d'état des lieux des huit stations en lien avec les collectivités, les usagers et associations. Un plan d'action sera défini d'ici la fin de l'année prochaine.

HAUTE-SAVOIE

À l'heure de la mobilisation

Frappé cet été par d'importants épisodes de sécheresse et de canicules, le Conseil départemental de la Haute-Savoie lance un programme d'opérations, d'un montant de près de 30 millions d'euros, destinés à des travaux d'assainissement et d'eau potable, ainsi qu'à des opérations en faveur de la biodiversité. Cette volonté s'est traduite dans un accord-cadre avec l'agence de l'eau, une première pour le Département. Plusieurs chantiers sont programmés, comme la restauration de la morphologie et de la continuité écologique des cours d'eau, la désimpermeabilisation des cours de collège et le déplacement des décharges situées au bord des rivières.

CORSE

La seconde vie des eaux usées

Confrontée à de longues périodes de sécheresse, la collectivité de Corse étudie le potentiel de réutilisation des eaux usées traitées par les 254 stations d'épuration réparties sur le territoire. Après avoir croisé différents critères, dont les volumes d'eaux usées concernées, le milieu actuel de rejet des eaux traitées (rivière ou mer) et les besoins en termes d'usages, 13 ont été identifiées comme potentiellement les plus intéressantes. Estimé à 7 millions de m³, le volume d'eau réutilisé à partir de ces ouvrages pourrait, par exemple, être acheminé vers les cultures assoiffées par la sécheresse.

CÈZE ET GARD RHODANIE

Le contrat de rivière en chiffres

150

Le nombre d'opérations retenues, allant de la sensibilisation dans les écoles à des chantiers de restauration des milieux.

26,8 M€

Le budget consacré à la mise en œuvre des actions 2022-2024.

10,3 M€

La subvention de l'agence de l'eau.

PRÉVENTION

Au chevet des loutres



Aussi surprenant que cela puisse paraître, la première cause de mortalité chez la loutre d'Europe, c'est la collision avec le trafic routier. « *Discrets et solitaires, ces mammifères semi-aquatiques refusent de nager sous les ponts à cause des courants*, indique Louis Barbu, responsable du pôle

de Montpellier de l'association Fiber nature. *Une loutre qui se trouve face à un ouvrage d'art en pleine session de natation sort de l'eau pour contourner l'obstacle sur la terre ferme...* ». Avec leur retour dans les lits des rivières du bassin versant de l'Orb (ouest de l'Hérault), où elles mangent des petits poissons et établissent leur catiche entre les racines des arbres des berges, l'association Fiber nature a souhaité connaître leurs comportements face aux 69 obstacles répartis sur le territoire. Cofinancée par la fondation Iris et l'agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets Eau et biodiversité, une étude a été lancée en novembre à la recherche d'indices de la présence de ces petits carnivores afin de cartographier leur activité, constituer une base de données génétiques et identifier les ouvrages accidentogènes. Le diagnostic sera ensuite remis à l'EPTB Orb et Libron, qui pourra ainsi planifier des aménagements de banquettes flottantes en béton à la base des ponts, facilitant le passage des loutres.

GESTION DE L'EAU

La Dombes se projette en 2050

La Communauté de communes de la Dombes tire la sonnette d'alarme. L'avenir de la ressource en eau est en danger sur cet espace pourtant riche de ses multiples étangs. La collectivité mobilise massivement autour de son Projet de territoire pour la gestion de l'eau, baptisé Eau Ain-Dombes-Saône 2050.

En Dombes, peut-être plus qu'ailleurs, l'eau est une ressource des plus précieuses. Première région piscicole en eau douce de France, ce vaste plateau argilolimoneux est parsemé de près d'un millier d'étangs auprès desquels une faune et une flore exceptionnelles ont élu domicile. Les différentes étendues d'eau sont alimentées uniquement par le ruissellement et les eaux de pluie. « Avec des canicules et des sécheresses plus longues et plus fréquentes, les étangs sont mis à rude épreuve, explique Alexandre Hoez, chargé de mission à la Communauté de communes. Suite au manque de pluie lié au réchauffement climatique, la nappe des Cailloutis de la Dombes, stratégique pour l'alimentation en eau potable, mais aussi des activités agricoles, économiques et récréatives, est également en tension ».

Mieux comprendre la dynamique du grand cycle de l'eau

Consciente qu'il faut agir vite, la collectivité tire le signal d'alarme et veut transformer ce constat inquiétant en projet collectif pour l'avenir. Elle fédère les services de l'État, le Département de l'Ain, l'agence de l'eau, l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau et neuf intercommunalités autour d'un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), baptisé Eau Ain-Dombes-Saône 2050. « Notre objectif est de mettre les politiques publiques en cohérence et de

promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau, tout en anticipant les effets du changement climatique, précise Alexandre Hoez. Ce travail de concertation devrait nous projeter en 2050 et définir sous quelles conditions cette ressource pourra répondre aux besoins futurs ». Prévue sur dix-huit mois, une première étape a été lancée en juin dernier avec l'élaboration d'un état des lieux destiné à mieux comprendre la dynamique du grand cycle de l'eau en Dombes, aussi bien

la recharge de la nappe, les débits des cours d'eau, que les besoins des agriculteurs, du monde économique... Puis, l'ensemble des acteurs sera mis à contribution pour définir un plan d'action pour la rationalisation et la conciliation des différents usages à l'échelle de la nappe des Cailloutis. Les élus des collectivités, représentants des syndicats de rivières et des chambres consulaires, ainsi que les habitants et les acteurs de la pisciculture participeront notamment aux différents débats. ●

12 000

La superficie totale, en hectares, des étangs de la Dombes.

318 000 €

Le coût de l'étude prospective. L'agence de l'eau la subventionne à hauteur de 70 % et le Département de l'Ain à 10 %.



Cent trente espèces d'oiseaux nichent dans la Dombes.

CONFLUENCE

La Quenoche et la Linotte retrouvent un profil naturel

Au fil des siècles, l'homme a curé et rectifié les lits de la Linotte et de la Quenoche afin de satisfaire les besoins en eau des forges et des hauts fourneaux, des moulins et des bassins d'agrément du château de Loulans-Verchamp. Ces rivières devenues rectilignes, où l'eau dévale à toute vitesse, n'étaient plus connectées à leurs zones humides. À la confluence de ces deux cours d'eau, la Linotte et la Quenoche retrouvent leur profil d'origine et leurs fonctions essentielles de maintien de la biodiversité et de prévention des inondations, tout en augmentant leur capacité de résilience face aux épisodes récurrents de sécheresse.

REMÉANDRAGE SUR 1,5 KM - À la suite de différentes interventions humaines, les deux cours d'eau avaient été rendus rectilignes. Les travaux conduits par le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon ont permis de retrouver des lits naturels, grâce à l'aménagement de larges méandres qui contribuent à ralentir l'écoulement de l'eau et à l'autoépurer.



RECONNEXION À LA ZONE HUMIDE - En plus d'être reméandré, le lit de la Quenoche a bénéficié d'une recharge sédimentaire destinée à rehausser son niveau et à permettre à l'eau de déborder naturellement et de se connecter à la zone humide. La restauration de ces milieux humides est une des solutions au manque d'eau en période de sécheresse ; elle réduit aussi l'impact des crues tout en favorisant le développement de la vie aquatique.



DES MÉANDRES VÉGÉTALISÉS - Le long des méandres, les berges ont été talutées en pente douce et végétalisées afin de garantir une continuité de la ripisylve sur la totalité du linéaire. Depuis, une végétation alluviale fonctionnelle s'étale et accueille des habitats diversifiés favorables à la biodiversité. De faible hauteur, les berges facilitent aussi la connexion avec les zones humides.



PATRIMOINE PRÉSERVÉ - Les lits abandonnés et les drains forestiers ont été comblés à l'aide des matériaux d'excavation des nouveaux tracés de la Quenoche et de la Linotte. Autrefois inondé deux à trois fois par an, le château de Loulans-Verchamp, bordé par la Linotte, est désormais le premier bénéficiaire de ce paysage plus agréable et de la réduction des inondations.





Un des enjeux majeurs pour l'étang de l'Or est de lutter contre l'eutrophisation de la lagune.

BASSIN DE L'OR

96 ACTIONS POUR LES MILIEUX AQUATIQUES ET LA RESSOURCE EN EAU

Victime de son attractivité, le bassin de l'Or subit de nombreuses altérations impactant la qualité des cours d'eau, classés dans un état moyen à mauvais. Le nouveau contrat Grand cycle du bassin de l'Or pour la période 2022-2024 engage les acteurs du territoire !

E ntre garrigues, agriculture, zones urbaines et lagune, le bassin versant de l'Or est soumis à un développement démographique continu, fragilisant les cours d'eau, les nappes souterraines et autres marais, sans compter les effets négatifs de l'étalement urbain. « Notre petit territoire de 410 km² enregistre une forte croissance démographique, accentuée l'été, et un développement d'activités générant toujours plus de rejets d'eaux usées, d'eaux pluviales et de pollutions diffuses depuis les villes vers les milieux aquatiques récepteurs, indique Flore Imbert-Suchet, directrice du Syndicat du bassin de l'Or (Symbo). Nous faisons le constat d'une qualité de cours d'eau qui reste globalement mauvaise, avec des eaux de la lagune dégradée, de nappes souterraines touchées par la pollution aux nitrates et aux pesticides, une

perte de fonctionnalité des milieux humides... Tout ceci nous a poussés à nous doter d'un nouveau programme d'actions, le contrat Grand cycle du bassin de l'Or, pour la période 2022-2024, le troisième depuis 2003 ! ». Bien conscients des enjeux, les élus, acteurs économiques, usagers, pêcheurs et associations de protection de la nature ont défini 96 opérations portées par les neuf maîtres d'ouvrage concernés (Symbo, 4 EPCI et 4 communes) répondant à quatre objectifs majeurs : atteindre le bon état écologique des cours d'eau du bassin de l'Or ; préserver et reconquérir les fonctionnalités des zones humides ; acquérir les connaissances et l'expérience pour préparer un futur contrat de milieu ; assurer l'animation territoriale du contrat. Si les chantiers de restauration de la Viredonne et du Dardailon se poursuivent, d'autres seront

VERS UN PREMIER SAGE
Le syndicat s'engage dans un vaste chantier : l'élaboration de son premier Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage). Le territoire souhaite se doter de cet outil stratégique pour renforcer ses actions. Une Commission locale de l'eau devrait voir le jour l'année prochaine.

engagés sur la Cadoule et le Bérange afin de redonner à ces cours d'eau artificialisés un fonctionnement plus naturel, avec un impact positif attendu sur la qualité de leurs eaux. Des actions sur les zones humides permettront de mettre en œuvre le plan de gestion stratégique des zones humides validé par le Comité de bassin de l'Or. Des travaux de désimperméabilisation sont également prévus dans les cours d'école des communes de Lunel, Lunel-Viel, Montaud et Sussargues, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre l'eutrophisation de la lagune, enjeu majeur pour l'étang de l'Or. Le montant alloué à ce programme d'actions s'élève à 6,5 millions d'euros, financés à hauteur de 42 % par l'agence de l'eau. ●

Actu du fleuve Rhône !



7,4 M€ ont été consacrés aux travaux de la première phase, dont 4 M€ apportés par l'agence de l'eau.

IRRIGATION

La rivière Drôme s'en remet au Rhône

Inauguration, le 6 septembre dernier à Étoile-sur-Rhône, des travaux d'alimentation du territoire d'irrigation d'Alex-Montoison par l'eau du Rhône. Ce chantier soulage la Drôme de 1,5 à 2 millions de m³ de prélèvements annuels et réduit l'impact de l'irrigation agricole sur les milieux aquatiques.

La Drôme, dont le bassin versant est classé en ZRE (Zone de répartition des eaux), est une rivière qui souffre d'étiages sévères en période estivale. « Au cours des dernières décennies, nous avons

créé la réserve de Juanon sur la commune de Montmeyran et animé un programme d'économies d'eau par les irrigants, qui ont permis de réduire les prélèvements dans la rivière de 40 % à 15 %, mais la situation n'était toujours pas satisfaisante et des

solutions devaient être trouvées », indique Alain Gallice, directeur technique du Syndicat d'irrigation drômois. Un vaste chantier a donc été lancé en 2020 pour connecter une prise d'eau sur le Rhône, à partir d'Étoile-sur-Rhône, au réseau d'irrigation d'Alex-Montoison. Mis en service le 5 juillet et opérationnel dès cet été, cet ouvrage se complètera, au printemps prochain, d'un raccordement vers la commune de Crest. « Au total, nous pourrions substituer 1 à 2 millions de mètres cubes par an et ainsi régler les problèmes d'irrigation de la rive droite de la Drôme », poursuit Alain Gallice. Ces travaux concernent 800 hectares de terres consacrées à la culture de grandes semences, fruitiers, plantes aromatiques, ails et maraîchage, qui seront moins exposés au risque de rupture d'irrigation. ●

Le Rhône alimente aussi l'agriculture lyonnaise !

Le Syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône (Smhar), maître d'ouvrage des installations d'irrigation collective du Rhône et de la Métropole de Lyon, a inauguré, fin septembre, trois nouvelles canalizations, deux passages en micro tunnelier et une station de pompage de 3 000 m³ permettant

de prélever dans le Rhône, à hauteur du canal de Jonage, plutôt que dans la nappe phréatique. Inscrits dans le Plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de l'Est lyonnais, ces ouvrages visent une diminution d'au moins 50 % des pompages à usage agricole dans les eaux souterraines, dans

un contexte de baisse prévisible des autorisations de prélèvements. D'un montant de 8 millions d'euros, financés à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau, ils permettent de soulager la nappe de l'Est lyonnais qui est une ressource fragile, tout en soutenant l'agriculture périurbaine.

CONTINUITÉ PISCICOLE

VILLEBOIS, LA PASSE DES PETITS GABARITS

La passe à poissons de Villebois (Ain) vient d'être inaugurée. Cet ouvrage répond à un enjeu global de restauration de l'axe migratoire du bassin Rhône-Saône.

Partout en France, pour participer au maintien de la biodiversité, il est important que les barrages construits au siècle dernier puissent être franchis par les poissons. La question s'est posée pour l'ouvrage hydroélectrique de Sault-Brenaz, datant de 1986. Celui-ci présente une différence de niveau d'eau de 7 mètres, ce qui empêche le déplacement des poissons. En réponse aux objectifs fixés par la directive-cadre européenne sur l'eau de restauration du « bon état écologique des eaux », une passe à poissons de grande ampleur a été construite. Elle prend la forme d'un ouvrage de 250 mètres, composé de 30 bassins en escaliers, représentant un investissement total de 7 millions d'euros, cofinancé par l'agence de l'eau à hauteur de 40 % et CNR pour 60 %. Permettant la reconnexion de 100 km de cours d'eau, la nouvelle passe est aménagée pour que même les espèces les moins sportives et de petits gabarits puissent regagner



La passe à poissons de Villebois, une construction à la géographie symbolique, puisqu'elle permet de remettre en communication Rhône et Saône.

le Rhône à la montagne. Brochets, gardons, hotus, chevesnes... cette faune piscicole a été observée via des comptages vidéo ayant révélé 21 espèces et environ 22 000 passages de décembre 2021 à fin juillet, date du dernier décompte. À terme, les poissons pourront circuler depuis

Lyon jusqu'à Bregnier-Cordon, rétablissant ainsi les possibilités de déplacements des espèces entre les nombreux espaces préservés du Rhône. Une autre passe à poissons importante est en cours de construction à Vallabrègues dans le Gard. ●

CONCOURS

Comment écrire le fleuve, 2^e édition

Après un démarrage en 2020, le réseau Cap sur le Rhône lance la 2^e édition de son concours d'écriture autour du fleuve. Notamment soutenu par l'agence de l'eau*, il a pour but de sensibiliser lycéens et grand public au fleuve, ses patrimoines et enjeux. Avec une trentaine d'ateliers

d'écriture animés par des auteurs dans des médiathèques ou lycées de la région, il propose de croiser la connaissance avec le sensible et l'imaginaire pour prendre conscience de l'importance des fleuves. Lancé par une table ronde consacrée au voyage, il sera clôturé le 31 mars prochain.

Entre-temps, une programmation éditoriale en ligne alimentera l'inspiration des participants. En septembre 2023, pour la remise des prix, une quarantaine de textes sera publiée dans un recueil.

*Autres partenaires : Drac AURA, Fondation Jan Michalski, Sgar, Région AURA, CNR, VNF.

www.capsurle Rhône.fr



J'économise, je préserve, je partage !



Le réchauffement climatique est entré dans les consciences et avec lui une évidence : la fin de l'eau à volonté en France. Du nord au sud ! Si la sécheresse exceptionnelle de l'été a marqué les esprits, elle a aussi révélé les capacités d'adaptation des communes des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse et leur esprit de solidarité. Le système a tenu, mais il va être soumis à rude épreuve. Dans la bataille pour la disponibilité d'eau potable de qualité, les possibilités de soutien sont nombreuses, notamment financières et techniques.

Avec des mois de juillet-août historiquement secs, des précipitations déficitaires jusqu'à l'automne, une quasi-canicule en octobre, mais aussi la polémique autour des réserves d'eau pour l'agriculture, un stress hydrique gagne l'Hexagone. De nombreux territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse connaissaient encore des tensions début novembre. Certaines communes ont vécu une situation de pénurie

d'eau potable cet été, notamment en Haute-Saône, Isère, Ardèche, dans les Alpes du Sud et les Savoie. « Des camions-citernes ont été nécessaires, cet été, pour alimenter les populations d'une centaine de communes en Rhône-Méditerranée, indique Christel Lamat, de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes. Bien souvent, ces communes ont été contraintes de multiplier les solutions pour faire face : interconnexions exceptionnelles d'urgence à d'autres réseaux, distribution d'eau en bouteille,

L'alimentation en eau potable est dépendante des ressources en eau souterraine, qui fournissent 77 % des prélèvements.

coups d'alimentation, restrictions pour cause de qualité insuffisante. Pour l'instant, à l'échelle du bassin, ce n'est pas catastrophique, mais la situation est inédite ! Les habitants ont heureusement respecté les mesures imposées ».

De fait, sous l'effet du changement climatique, la crise de l'eau, ressource renouvelable, mais dont la disponibilité est de moins en moins garantie, s'accélère. « Le système a tenu, se félicite Laurent Roy, directeur de l'agence de l'eau. Mais notre organisation collective est à renforcer, avec des actions à conduire en priorité pour protéger la ressource ».

La bataille se joue sur deux fronts interdépendants : celui de la qualité de l'eau potable et celui de sa disponibilité. Le nouveau Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027, dont l'adaptation au changement climatique est le fil rouge, insiste sur l'absolue nécessité de prévenir la dégradation de la ressource. Deux éléments sont particulièrement identifiés : la reconquête de la qualité des eaux brutes des captages prioritaires, car prévenir les pollutions coûte 2 à 3 fois moins cher que de traiter l'eau polluée, et la chasse à toutes les formes de gaspillage, dans une logique concertée entre les usagers. En sus de cette priorité

NOUVELLE DIRECTIVE EAU POTABLE



Les collectivités en première ligne !



Applicable dès la mi-janvier 2023, la nouvelle directive Eau potable introduit des normes additionnelles en matière de qualité, visant notamment les sous-produits de la désinfection (chlorates, chlorites, acides haloacétiques), les composés perfluorés, le bisphénol A, l'uranium chimique, les microcystines.

Certaines normes ont été relevées ; d'autres, abaissées (plomb, chrome) ou précisées (métabolites de pesticides). La directive vise aussi à l'acquisition de connaissances sur des paramètres dits « émergents », notamment ceux pouvant être à l'origine d'une perturbation endocrinienne, les médicaments ou encore les microplastiques.

Elle fixe également une obligation d'action en faveur des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Elle requiert enfin une information plus complète et transparente du consommateur sur la qualité en sortie de robinet. Il est par ailleurs attendu des collectivités qu'elles s'inscrivent dans l'élaboration d'un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), dont la promotion et l'accompagnement sont pris en charge par l'ARS.

70 territoires sont identifiés en déséquilibre quantitatif d'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée. Ils représentent environ 40 % de sa superficie.

à la prévention, un appel à projets de l'agence de l'eau est dans les tuyaux sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable, avec des financements prévus en 2023 et 2024 pour accompagner une plus grande solidarité entre collectivités responsables du service de l'eau potable, via entre autres l'interconnexion des réseaux de distribution. Des intercommunalités qui regroupent leurs forces et s'organisent, avec imagination, volontarisme et réactivité, poussées par les urgences propres à leurs spécificités territoriales.

Nice Côte d'Azur : aller au-delà de la gestion de crise

Avec des voyants au rouge dès le mois de mars, la Métropole Nice Côte d'Azur s'est mobilisée pour anticiper une saison estivale s'annonçant très tendue. Elle a ainsi commandé camions-citernes et packs d'eau au printemps, notamment pour les secteurs les plus en tension de l'arrière-pays, mais est aussi intervenue directement sur les réseaux. « À Lantosque, nous avons fait des recherches de fuites très tôt afin de réparer rapidement, indique Hervé Paul, vice-président de la métropole. »



ITW « L'anticipation des effets du changement climatique est plus que jamais un point clé ! »

Laurence Dayet, cheffe de service Eau, hydroélectricité et nature de la Dreal Auvergne Rhône-Alpes



La sécheresse n'est désormais plus un sujet du sud de la France, mais bien de l'ensemble du territoire,

QUEL EST L'ÉTAT DES NAPPES PROFONDES ET DES EAUX SUPERFICIELLES AUJOURD'HUI ?

La situation a été très préoccupante cet été pour l'ensemble des aquifères de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Gard et du couloir rhodanien. Leur tendance baissière a été enrayée en septembre sur la majorité des secteurs, mais les nappes sont restées à des niveaux bas, voire très bas. Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et le nord du bassin, la situation est désormais moins critique. Il est néanmoins à craindre que la remontée des nappes, notamment dans le sud du bassin, soit très tardive en début d'année prochaine, ce qui pourrait poser des problèmes inédits d'accès à la ressource en eau pendant l'hiver et présager d'un étiage bien plus difficile encore en 2023.

COMMENT CETTE SITUATION A-T-ELLE ÉTÉ GÉRÉE ?

Conformément aux orientations prises par le préfet coordonnateur de bassin, la majorité des arrêtés-cadres a été

révisée avant l'étiage. Le préfet de région a réuni à quatre reprises les 31 préfets de département pour s'assurer de la réactivité et de l'efficacité de l'organisation, puis pour anticiper sur les réponses à apporter en cas de crise, qu'il s'agisse de restrictions des usages, de contrôles, de communication ou de solutions de substitution. Une gestion de crise inédite qui se poursuit : un bulletin hebdomadaire sur la situation hydrologique et ses conséquences est notamment produit par la Dreal.

DANS QUELLE MESURE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES POPULATIONS A-T-ELLE ÉTÉ IMPACTÉE ?

Au plus fort de la crise, mi-août, 350 000 abonnés ont connu de fortes tensions d'approvisionnement en eau potable, pouvant aller jusqu'à la rupture pour certains. Au global, même si dans de nombreux territoires, les limites du système ont été approchées, l'ensemble a relativement bien tenu.

LES MILIEUX ONT SOUFFERT, QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR FAVORISER UN RETOUR À LA NORMALE ?

Effectivement, l'Observatoire national des étiages de l'Office français de la biodiversité enregistre des résultats sans précédent. Près de la moitié des stations a été en assècs (36 %) ou en rupture d'écoulement (11 %) au mois d'août, un quart d'entre elles l'était encore fin septembre. Pour favoriser le retour à la normale et vu la situation hydrologique et les prévisions météorologiques sèches et chaudes qui persistent, 25 des 27 préfets de département du bassin maintenaient, au 31 octobre, des mesures de restriction.

LA MOBILISATION A ÉTÉ SANS PRÉCÉDENT, PAR SON AMPLÉUR ET SA DURÉE...

Cet épisode a permis une prise de conscience à plusieurs niveaux : la sécheresse n'est désormais plus un sujet du sud de la France, mais bien de l'ensemble du territoire, y compris des massifs montagneux considérés jusque-là comme les châteaux d'eau du pays. Par ailleurs, la sécheresse n'est plus seulement la préoccupation du monde agricole, elle concerne toutes les activités économiques et aussi l'eau potable. Pour que cette mobilisation reste à la hauteur des enjeux, le gouvernement a lancé, fin septembre, le premier chantier du programme de planification écologique du quinquennat : celui de l'eau, marquant ainsi l'urgence du sujet. Les services de l'État, les agences de l'eau et les comités de bassin travaillent sur des propositions de mesures pour affronter plus sereinement les prochains étiages.



» Mais nous avons été obligés de tirer des canalisations en urgence pour alimenter cette commune située à 500 mètres d'altitude. Nous avons procédé de même pour le hameau de La Roya dans la vallée de la Tinée. Il fallait tenir et il faudra encore tenir à l'avenir, dans un esprit de solidarité intercommunale ! ». Dix ans déjà que cette collectivité se préoccupe de ce phénomène de rareté annoncée. À l'image du réservoir de stockage en construction à Villefranche-sur-Mer, les capacités de pompage et de maillage de la bande littorale ont été accrues, tout comme les chasses au gaspillage. Plus de 4,5 M€ sont mobilisés pour étanchéifier le canal de la Vésubie, pour une économie de 700 000 mètres cubes annuels. En 10 ans, à l'attention des 560 000 habitants de ses 51 communes, la Métropole a investi 145 M€.

Grand Chambéry : un jeu d'équilibriste permanent

Du côté de Grand Chambéry, où le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) du lac du Bourget est actif depuis 2017 en raison de la situation de déséquilibre quantitatif, on se tourne désormais vers l'alimentation en eau potable des communes des Bauges, particulièrement touchées par la sécheresse estivale. « Des travaux sont en cours pour interconnecter les réseaux et faire en sorte que personne ne manque d'eau au robinet, explique Cyrille Girel, responsable Environnement, qualité, sécurité et prospective de cette collectivité. Cet été, quand l'eau d'une source ne suffisait plus à alimenter un réservoir, il a fallu ouvrir des vannes d'un côté et en fermer de l'autre. Ce travail d'équilibriste a nécessité une surveillance de tous les instants, ainsi qu'une action soutenue de recherche et de réparation de fuites dans les villages en tension ». Pour le Grand Chambéry, l'action se joue à trois niveaux : traquer les pertes d'eau en continu, agir sur le fonctionnement du réseau au gré des besoins et achever les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable. Sur les communes des Déserts, du Noyer et de Saint-François-de-Sales, une enveloppe de 2,8 M€ est engagée, financée pour moitié par l'agence de l'eau.

En Ardèche, le regard porte au-delà de 2050

À l'origine, en 1984, du premier contrat de rivière de France, le syndicat Ardèche Claire s'appuie quant à lui sur 40 ans d'expérience. « On ne pourra pas dire que nous ne savions pas, plaide Pascal Bonnetain, président de l'EPTB Ardèche, qui couvre la totalité du bassin versant de cette rivière. Pour protéger les usages, qu'ils soient domestiques, agricoles, touristiques ou industriels, il est impératif de changer les habitudes. Et pour cela, nous avons besoin de comprendre comment la situation va évoluer ». Démarrée fin 2020, la démarche vise donc à identifier comment le changement climatique va modifier les usages de l'eau, mais aussi à fixer une stratégie acceptable collectivement et surtout à agir au bon degré. Tout est passé au crible : les niveaux d'eau, leur évolution à horizon 2050, les étiages, les risques d'inondation, l'évolution des milieux et des zones



Il est à craindre que la remontée des nappes, notamment dans le sud du bassin, soit très tardive, ce qui pourrait poser des problèmes inédits d'accès à la ressource en eau pendant l'hiver.

DOUBS

Mieux connaître pour mieux préserver

Proche de la frontière suisse, le syndicat intercommunal des eaux de Froidefontaine alimente 10 communes en eau potable à partir de l'unique source de Froidefontaine, qui permet de satisfaire les 2 000 habitants de son périmètre et de vendre, en gros, environ un tiers de la production annuelle. Avec des étiages de plus en plus importants, y compris l'hiver sur ce plateau situé à 700 mètres d'altitude, la question se pose d'identifier les zones d'alimentation des ressources souterraines et de les préserver. Pour cela sont délimitées les zones de sauvegarde des ressources dites « stratégiques » et sont définis des plans d'action pour préserver leur qualité. En effet, les ressources de ce secteur sont potentiellement soumises à des dégradations lors d'événements pluvieux ou d'opérations d'épandage de lisiers. « La subtilité de notre action est de préserver notre agriculture et la production de Comté AOP, tout en veillant à la qualité de l'eau potable », explique Christian Hérard, président du syndicat. L'élu a donc lancé une étude, sur trois ans, afin de mieux connaître les écoulements souterrains à l'échelle des 40 km² du bassin d'alimentation, caractériser précisément le fonctionnement de la source de Froidefontaine et identifier les zones de sauvegarde sur lesquelles un plan d'action sera élaboré pour préserver la qualité de l'eau en mobilisant à la fois l'agriculture, les règles d'urbanisation, les acquisitions foncières et la gestion des eaux pluviales. « Nous veillons aux intérêts de chacun, conclut l'élu. D'autant que la majorité des agriculteurs consent aujourd'hui beaucoup d'efforts pour préserver la ressource ». L'étude est cofinancée par l'agence de l'eau et le Parc naturel régional du Doubs horloger.



EN CHIFFRES



281 Le nombre de captages « prioritaires » inscrits dans le SDAGE 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée. À ce titre, ils font l'objet de programmes de lutte contre les pollutions aux nitrates et pesticides.

Les performances du réseau d'eau potable

4,30 €/m³

Le prix moyen de l'eau en 2021 en France

3,86 €/m³

Le prix moyen sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

Source : Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA)

79,8% Le rendement moyen des réseaux d'eau potable en France

Soit **954 millions de m³** de fuites par an, qui certes retournent aux milieux, mais dépenser de l'argent et de l'énergie pour pomper de l'eau pour qu'elle s'enfuie des réseaux, seuls les Shadoks apprécient !

Source : ministère de la Transition écologique

La consommation dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

120 litres en moyenne par habitant et par jour

2/3 de l'eau distribuée au robinet est d'origine souterraine

Source : ministère de la Transition écologique et agence de l'eau

Les aides de l'agence sur la période 2019-2024

1 414 M€ Le budget consacré aux services d'eau et d'assainissement et à la lutte contre la pollution domestique

264 M€ Le budget pour les économies et le partage de l'eau

340 M€ Le budget au bénéfice des collectivités rurales à faibles capacités budgétaires au titre de la solidarité territoriale dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

» humides, l'urbanisation, les besoins pour l'agriculture, les activités de loisir... Une investigation d'un montant de 200 000 euros, que l'agence de l'eau finance pour moitié. L'EPTB Ardèche est en outre convaincu qu'il faut embarquer les populations avec lui. Depuis deux ans, des subventions sont proposées aux ménages pour acquérir du matériel permettant d'économiser la précieuse ressource : le succès est au rendez-vous, avec environ 3 000 foyers équipés.

En ZRR, le syndicat des eaux de La Seillette fait figure de modèle

À l'initiative de son président, Jean Simonin, ce syndicat opérant sur 15 communes de Saône-et-Loire classées en Zone de revitalisation rurale (ZRR) a pris le taureau par les cornes pour moderniser son réseau de canalisations, vieux de 70 ans. Grâce aux aides de l'agence de l'eau destinées aux collectivités rurales à faibles capacités budgétaires, il a pu investir 10 M€ sur la période 2020-2022 pour améliorer le rendement de son réseau d'eau potable.

« Nous n'aurions jamais pu aller aussi vite sans ce dispositif ZRR, note Jean Simonin. Avoir des tuyaux en bon état est une clé, car demain, il nous faudra sûrement aider les syndicats en pénurie ». Sur un bassin versant de la Seille identifié en équilibre quantitatif précaire, le syndicat veille aussi à la potabilité de son eau. Il anime actuellement un programme de réduction des intrants agricoles sur son aire d'alimentation de captage et démarre des analyses afin d'écartier une éventuelle présence de Chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau.

Partout, la prise de conscience est réelle. « Mais la plus grande vigilance reste de mise, conclut Christel Lamat. Notamment dans les petites communes où la capacité à investir s'avère cruciale ». ●

« Le SDAGE a établi une liste de masses d'eaux souterraines et aquifères à fort enjeu pour la satisfaction des besoins actuels et futurs en eau potable, dites "ressources stratégiques". Elles sont à préserver de manière prioritaire. »

Fabien Abad, chef du service Pollutions et Service public eau et assainissement de l'agence de l'eau



À LIRE

Le guide paru en 2021 « Identifier et préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable ». À partir d'éléments de contexte, d'éclairages juridiques, de recommandations et de retours d'expériences, il propose des stratégies pertinentes, selon les territoires et les pressions.

Disponible sur www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

NICOLAS VANIER CHANTRE D'UNE SOBRIÉTÉ HEUREUSE

Explorateur des territoires du Grand Nord, Nicolas Vanier est un observateur attentif de la dégradation de l'environnement. Avec la publication de son roman *C'est le monde à l'envers !*, il tire aujourd'hui la sonnette d'alarme et plaide pour une écologie positive et heureuse.

Une canicule sans précédent touche Paris, provoquant une panne d'électricité sans fin, une pénurie de carburant et un mouvement de panique sur les marchés financiers. Stanislas, trader, part s'installer dans une exploitation agricole avec sa famille et découvre la frugalité. Tel est le pitch du nouveau roman de Nicolas Vanier, tristement en résonance avec certains événements vécus à l'échelle de la planète. L'explorateur-écrivain allie l'anticipation à la science-fiction et injecte une salutaire dose de comédie dans cette fable destinée à réveiller les consciences. « *Je ne fais pas partie de ces écologistes qui lancent des oukases culpabilisateurs*, indique le réalisateur de Belle et Sébastien. *Je milite au contraire pour une écologie constructive et heureuse basée sur l'intelligence et la responsabilité du consommateur* ». Nicolas Vanier est avant tout un amoureux éperdu de la nature. Une passion ancrée en lui depuis son enfance, passée en Sologne dans la ferme de ses grands-parents où le natif de Dakar rêve, devant la mappemonde, d'aller visiter les contrées glacées du Grand Nord en compagnie de chiens de traîneau. Son bac en poche lui offre un visa pour l'aventure. La Laponie, sa première destination, s'affirme comme un voyage initiatique durant lequel l'explorateur se sent libre et en connexion avec la nature,



le froid, les populations locales et la faune. Suivront la Sibérie, l'Alaska, le Labrador, l'Arctique... des milliers de kilomètres à observer, sur le terrain, la multiplication des effets

« Pour une Terre où l'on vivra mieux, chacun d'entre nous possède le pouvoir de pénaliser - ou de privilégier - les produits et attitudes cohérents. »

négatifs du changement climatique : « *J'ai constaté, dans l'Arctique, la fonte du permafrost, j'ai été confronté en Sibérie et en Mongolie aux forêts ivres. L'eau et la forêt font partie de notre histoire depuis la préhistoire. Nous devons plus que jamais les préserver et éviter les gaspillages* ». Dans sa ferme solognote, Nicolas Vanier produit sa propre électricité et consomme les produits de son potager. L'eau de la douche est récupérée puis injectée dans la chasse d'eau... Les gestes simples d'une écologie positive et d'une « sobriété heureuse ». ●

1962
Naissance à Dakar

1982
Première expédition en Laponie

1998-1999
Traversée du Grand Nord canadien, 8 600 km en traîneau de l'Alaska au Québec

2005-2006
Expédition en Sibérie avec un attelage de dix chiens

2022
Publication de *C'est le monde à l'envers !*, chez XO éditions

Engagé·es !

ÉCONOMIES D'EAU

Des salades lavées au goutte-à-goutte

Le leader de la vente de légumes en sachet multiplie les efforts pour favoriser la biodiversité, recycler les déchets, réduire ses consommations d'énergie et respecter les paysages.

Sur deux de ses sites, Florette Food Service vient de déployer un système de lavage et de rinçage des salades moins consommateur en eau.

LE PROBLÈME

Numéro un sur le marché des fruits et légumes frais prêts à l'emploi, la marque Florette Food Service (groupe coopératif agricole Agrial) commercialise chaque année quelque 50 000 tonnes de salades, concombres et autres mâches cultivées en plein air. Soucieux de leur métier et respectueux de la nature, les agriculteurs cherchent à réduire les intrants dans leurs cultures pour mieux préserver l'environnement et la faune sauvage. Du côté de la préparation et du conditionnement, l'entreprise met en œuvre depuis de nombreuses années une démarche environnementale active pour limiter son impact, par exemple en fournissant des co-produits végétaux aux agriculteurs locaux pour l'alimentation animale, en veillant au recyclage des déchets ou encore aux économies d'énergie.



FLORETTE FRANCE



Effectif : 1 430



Chiffre d'affaires 2021 : 232 M€



de la juste quantité nécessaire, explique Nicolas Mérienne, directeur des opérations. *Nous avons également revu la chloration, étape destinée à assurer la qualité sanitaire de la salade en sachet* ». L'utilisation de l'eau chlorée est en partie remplacée par un rayonnement ultraviolet fonctionnant sans eau.

LES RÉSULTATS

Sur le site de Toreilles, siège de l'entreprise, le procédé permet de réduire les prélèvements dans la nappe du Roussillon, régulièrement déficitaire en période estivale. Les économies d'eau attendues s'élevaient à 30 000 m³/an. « *La qualité de nos salades n'est pas altérée et notre facture d'eau se retrouve allégée !* », se félicite le directeur. Désormais, le ratio de consommation est de 16 l/kg de produit vendu. À L'Isle-sur-la-Sorgue, le lavage des salades consomme désormais 45 000 m³/an en moins. ●

Elle souhaite aller plus loin aujourd'hui et optimiser sa consommation d'eau sur deux de ses sites de production.

LA SOLUTION

À L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) et à Toreilles (Pyrénées-Orientales), le producteur a revu le procédé de lavage et de rinçage des salades, obligatoire pour éliminer les micro-organismes et résidus du sol potentiellement néfastes. Il a installé sur chacune de ses lignes de préparation, un système de goutte-à-goutte, baptisé Newclean, remplaçant le traditionnel système d'aspersion. « *Tout aussi efficace, cette technologie permet une baisse des consommations et l'utilisation*



ASCO DU CANAL DE L'ISLE

LA JUSTE UTILISATION DE L'EAU

LE PROBLÈME

Depuis plus de cent cinquante ans, l'Association syndicale constituée d'office (Asco) du canal de l'Isle gère, sur plus de 3 250 hectares, un réseau d'irrigation historiquement gravitaire puis, depuis 40 ans, sous-pression, utilisé par ses adhérents, principalement des arboriculteurs et des maraîchers. Elle doit aujourd'hui adapter sa mission au changement climatique, en particulier aux longues périodes de sécheresse du département de Vaucluse.

LA SOLUTION

« Dans le prolongement du 1^{er} contrat de canal, nous poursuivons sur 25 hectares les travaux de modernisation de la desserte, avec la mise sous pression de la 9^e tranche du secteur de l'Arrousaire, indique Pascal Auzier, le directeur délégué de l'Asco du canal de l'Isle. La pose de 2,5 kilomètres de conduites

permettra d'utiliser l'eau au plus juste grâce à l'aspersion et au goutte-à-goutte ». Est également prévu le doublement du volume du bassin de stockage de la station de pompage, situé sur les hauteurs de la commune de Lagnes, sa capacité passant de 15 000 à 30 000 m³.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

La modernisation du secteur de l'Arrousaire portera à près de 1 400 hectares la superficie desservie sous pression. « Nous estimons à plus de trois millions de m³ par an



les économies d'eau permises grâce aux travaux cofinancés par l'agence de l'eau dans le cadre des Contrats de canaux, précise Pascal Auzier. Nos adhérents bénéficieront d'une desserte en eau mieux sécurisée et plus efficiente ». L'augmentation de la capacité du bassin permettra pour sa part de plus facilement faire face aux arrosages de pointe et de disposer de plus de 6h30 de réserve d'eau à 600 l/s, en cas de problème hydraulique. ●

ASCO DU CANAL DE L'ISLE

📍 L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)

👥 Effectif : 10
Adhérents : 2 850



TRIBOCLEAN

Une centrifugeuse vertueuse

LE PROBLÈME

Spécialisée dans le traitement de surface par tribofinition, Triboclean s'est équipée, dès sa création en 2001, d'une station de traitements des effluents souillés. « Aujourd'hui, l'installation est vieillissante et ne répond plus à 100 % à nos attentes, explique Rémi Baverel, le gérant. Nous souhaitons la remplacer par un procédé plus moderne et plus efficient ».

LA SOLUTION

Son choix s'est porté sur une centrifugeuse reliée au vibreur de tribofinition dans l'atelier dédié aux pièces en acier titane.



L'effluent est recyclé en totalité en circuit fermé. Quant à l'eau rejetée, elle est désormais traitée puis réinjectée dans le process, sans passer par la station de traitement ni dans les égouts.

LES OBJECTIFS

« L'installation de cette centrifugeuse répond à notre volonté de verdir notre activité et d'anticiper la future réglementation sur les rejets, précise Rémy Baverel. Nous

TRIBOCLEAN

📍 Devecey (Doubs)

👥 Effectif : 8

📊 Marché : 85 % régional



allons économiser 600 m³ d'eau par an grâce à cet équipement ». Dans le cadre de l'opération Préventox, portée par la Communauté urbaine du Grand Besançon métropole et destinée à supprimer les rejets toxiques des petites entreprises dans les réseaux d'assainissement, Triboclean a perçu une subvention de 57 300 euros de l'agence de l'eau. ●

Vie de l'agence !

L'AGENCE ET LA BIODIVERSITÉ



S' Informer

LA BIODIVERSITÉ, C'EST VITAL !

Le nouveau film d'animation de l'agence de l'eau présente, en 4 minutes, les enjeux liés à l'érosion de la biodiversité et les solutions de reconquête. Il dit « stop » à la fragmentation, l'artificialisation des espaces et la destruction des habitats, qui sont les premières causes d'érosion de la biodiversité. En restaurant les mares, les haies et les zones humides, en rouvrant la voie aux espèces qui ont besoin de se déplacer pour vivre : sauver la biodiversité, c'est possible !

À découvrir sur la chaîne YouTube de l'agence de l'eau www.youtube.com/sauvonsleau

Candidater

APPEL À PROJETS EAU ET BIODIVERSITÉ 2023

L'agence ouvre son nouvel appel à projets annuel de 10 M€ en faveur de la biodiversité.

Il cible les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels, fondations privées, établissements publics de l'État, industriels qui agissent pour la restauration de la trame turquoise. Celle-ci est nécessaire à la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et humides. Pour les lauréats, les dossiers seront financés à un taux pouvant aller jusqu'à 70 %.

Plus d'infos sur www.eaurmc.fr

Agir

10 COLLECTIVITÉS DANS LE MARATHON

Le 22 septembre dernier à Saint-Lager, Laurent Roy a remis la médaille de « finisher » du 1^{er} marathon de la biodiversité à la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB), première à s'être engagée. À ce jour, 10 collectivités sont entrées dans la course, ce qui totalisera 249 km de haies ré-implantées et 249 mares créées en fin de parcours.

EN CHIFFRES

1,5 M€

L'enveloppe financière consacrée au nouvel appel à projets Eau et participation citoyenne de l'agence. Candidatez avant le 1^{er} mars 2023 sur www.eaurmc.fr

NOMINATION

Francis Schneider,

directeur des redevances, de l'international et des mesures



Ingénieur en génie urbain et diplômé en management public, il succède à Nicolas Guérin à la direction des Redevances, au siège de l'agence de l'eau à Lyon. Francis Schneider vient de passer 7 ans à la direction territoriale

du bassin Seine Amont de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Il a également été directeur général des services techniques de la ville de Roanne, après deux postes au Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). Un chantier majeur l'attend à l'agence : la réforme des redevances « pollution », avec en ligne de mire le projet de loi de finances de 2024. Francis Schneider souhaite « donner du sens et encore plus d'incitativité à la collecte des redevances, car c'est avant tout un acte solidaire qui fonde l'action collective pour l'eau ».

FILMS

L'eau, y es-tu ?

La nouvelle collection de films courts de l'agence, *L'eau, y es-tu ?*

Désimperméabilisons nos cours d'école, présente les bénéfices de la désimperméabilisation en matière de lutte contre les pollutions, de gestion des eaux pluviales, ou encore de réintroduction de la biodiversité en ville. À Besançon, Grenoble, Avignon et Saint-Jean-de-Cornies (34), les élus, les services techniques, les bureaux d'études, les enfants, les parents et les équipes pédagogiques témoignent de leur expérience et de leur implication dans la transformation de leur cour d'école.

DÉMATÉRIALISATION

Nouveauté sur le Téléservice des aides (TSA)

L'agence de l'eau améliore son portail de téléservices des aides. Désormais, les bénéficiaires peuvent non seulement faire leur demande d'aide en ligne, mais aussi produire leurs justificatifs de paiement des aides. Sur aides.eaurmc.fr, déposez vos factures, attestations, RIB... et suivez l'avancement de vos projets.

PUBLICATION

État des eaux 2022

L'agence de l'eau publie son rapport bisannuel sur l'état des eaux en Rhône-Méditerranée et Corse. Construit à partir de 5,5 millions d'analyses de surveillance annuelle des cours d'eau, nappes et plans d'eau des deux bassins, il révèle une division par 20 de la pollution domestique en 25 ans.

REPÈRES CLÉS

90%

des nappes sont en bon état chimique

÷20

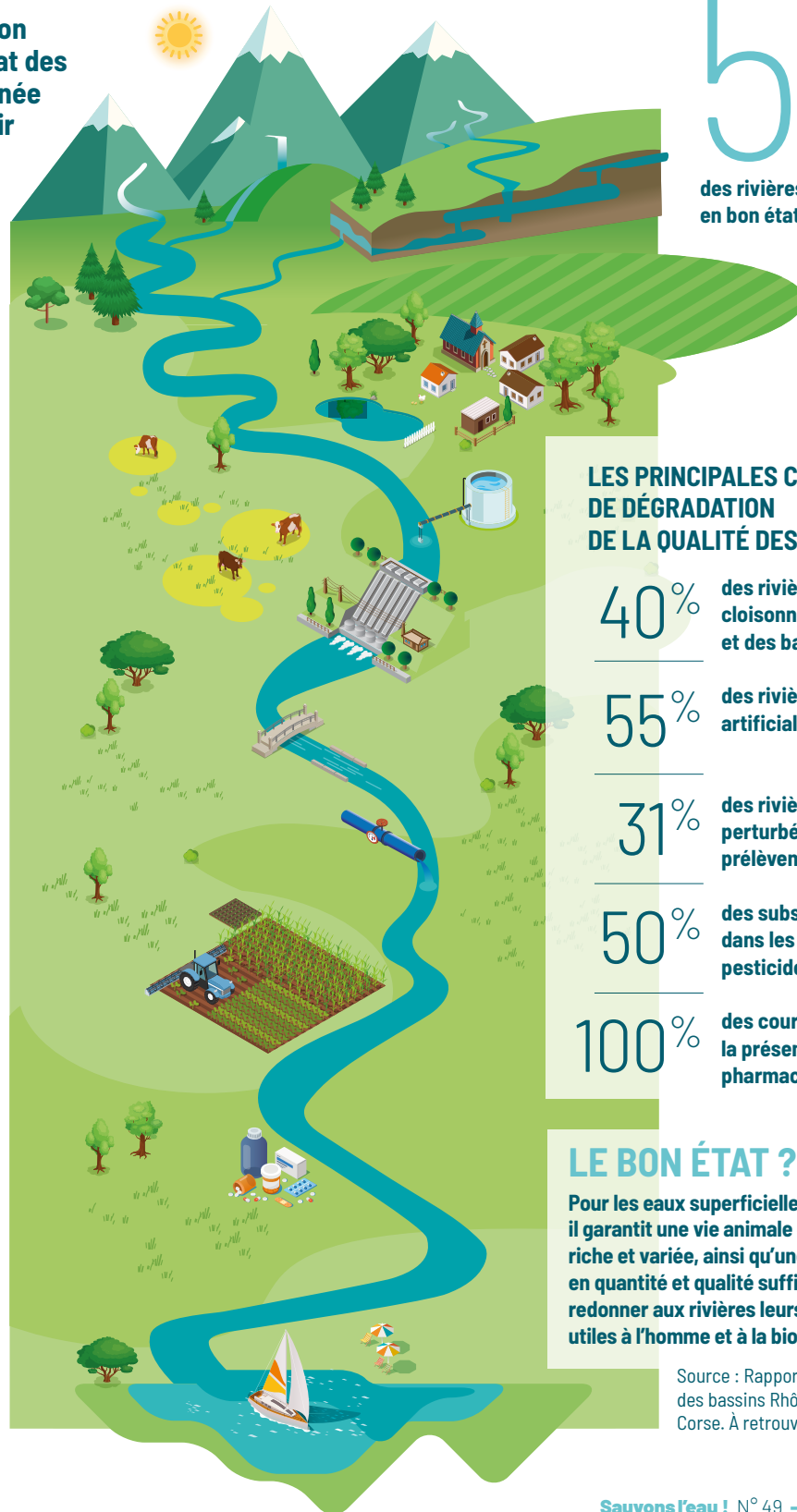
La pollution domestique a été divisée par 20 en 25 ans

1300

paramètres sont mesurés, tous milieux confondus (X 50 en 30 ans)

5,5

millions d'analyses annuelles, tous milieux confondus (X 300 en 30 ans)



51%

des rivières sont en bon état écologique

LES PRINCIPALES CAUSES DE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES EAUX

40% des rivières sont cloisonnées par des seuils et des barrages

55% des rivières sont trop artificialisées

31% des rivières sont perturbées par des prélèvements excessifs

50% des substances toxiques dans les rivières sont des pesticides

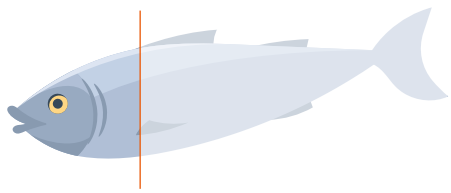
100% des cours d'eau subissent la présence de substances pharmaceutiques

LE BON ÉTAT ?

Pour les eaux superficielles ou souterraines, il garantit une vie animale et végétale riche et variée, ainsi qu'une eau disponible en quantité et qualité suffisante afin de redonner aux rivières leurs fonctions vitales utiles à l'homme et à la biodiversité.

Source : Rapport sur l'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. À retrouver sur www.eaurmc.fr

Bon à savoir !



MOINS
69%

Le déclin moyen des populations de vertébrés - poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles - enregistré entre 1970 et 2016 dans le monde. En causes principales : la destruction des habitats, la surexploitation des espèces et des ressources, les pollutions, et désormais le réchauffement climatique qui joue un rôle de plus en plus important dans l'effondrement de la biodiversité.

Source : rapport Planète vivante du WWF, octobre 2022



1/3

1 Français sur 3 reconnaît surveiller sa consommation d'eau pour contribuer à la préservation de la ressource et 26 % pour sauvegarder la planète.

Source : baromètre 2021 Les Français et l'eau du CIEAU



71%

des stations de surveillance des rivières affichent un indice biologique diatomées en bon état sur le bassin Rhône-Méditerranée et 91 % sur le bassin de Corse. Cet indicateur biologique résulte de la tendance à l'amélioration de la qualité physico-chimique de nos cours d'eau.

90%

des points de surveillance des cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse présentent des traces de caféine et de nicotine, des stimulants absorbés par les humains.

Source : rapport 2022 de l'agence de l'eau sur l'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

1/3

des glaciers situés dans des sites classés par l'UNESCO devraient disparaître d'ici à 2050, soit 10 % des sites glaciaires de la Terre. Il serait encore possible de sauver les deux autres tiers, si la hausse des températures mondiales n'excédait pas 1,5°C par rapport à la période préindustrielle.

Source : rapport UNESCO whc.unesco.org



4,30 €

TTC/m³



Le prix global moyen de l'eau en France au 1^{er} janvier 2021 (contre 4,19 €/m³ au 1^{er} janvier 2020), sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, soit 2,11 €/m³ pour l'eau potable et 2,19 €/m³ pour l'assainissement collectif. Cela représente une facture moyenne par ménage de 516 €/an. Une forte variabilité territoriale est à noter : le prix global de l'eau est plus élevé au nord, nord-ouest et sud-ouest. La Provence-Alpes-Côte d'Azur (3,69 €/m³), l'Occitanie (3,93 €/m³) et le Grand-Est (3,96 €/m³) présentent les prix moyens les plus faibles.

Source : 12^e rapport national de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, édition 2022

50

départements étaient encore concernés, mi-novembre, par une restriction des usages de l'eau au-delà de la vigilance, dont 24 en crise.

Source : ministère de la Transition écologique



96%

des demandes d'aides financières sont parvenues à l'agence via sa plateforme de téléservices des aides, et ce dès les 6 premiers mois de sa mise en œuvre en 2022. Après une période de tolérance, le dépôt dématérialisé est désormais obligatoire.

14^e place

Le classement de l'agence de l'eau (site de Lyon) au challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes 2022, organisé en juin par la Région. Une opération qui permet aux établissements, le temps d'une journée, d'inciter leurs salariés à venir au travail autrement que seul dans leur voiture.

Source : <https://challengemobilité.auvergnerhonealpes.fr/>



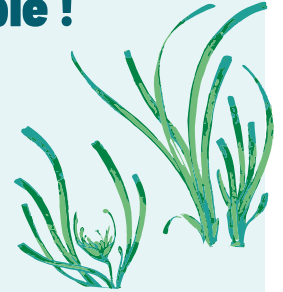
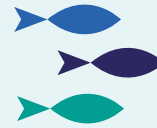
2 131 hectares

de zones humides ont été préservées ou restaurées en 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

Source : agence de l'eau



Jeter l'ancre en respectant la Posidonie, c'est possible !



Zéro baisse d'activité nautique depuis l'évolution de la réglementation

Contrairement aux craintes exprimées par les professionnels du nautisme, le nombre global de mouillages est même en augmentation sur les trois littoraux les plus fréquentés : Saint-Tropez, Cannes et Beaulieu.

Diminution par **3** de la pression des bateaux sur l'herbier de Posidonie depuis l'année 2020, avec une année 2022 identique à 2021, exceptée pour les plus gros navires.

45 000

Le nombre d'utilisateurs réguliers de l'application Donia qui permet aux bateaux d'éviter de jeter l'ancre dans les herbiers de Posidonie, en Méditerranée. En 2022, grâce à elle, ce sont 63 hectares d'herbiers qui ont été préservés.

Source : bilan 2019-2022 de l'évolution des mouillages en Méditerranée française www.medtrix.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



JOURNÉES
D'ÉCHANGES

EAU
& AGRICULTURE

CONSTRUISONS
L'AVENIR
ENSEMBLE !

MÂCON

Jeudi 9 mars 2023

AVIGNON

Jeudi 16 mars 2023

SAUVONS !
L'EAU !